

Mars 1999

Numéro: 55

# Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kerouach



Toile "on the road" de Jack K rouac, 1942.  
(with love, Eddy K rouac-Parker)  
Photo de Mme Patricia M. Kelly.

K rouac † K roack † Kirouac † Kyrouac † K rouack † Kirouack

## Sommaire

- Bloc-Notes du président  
- 3 -  
Nicolas Jean Odile de Kerverzo  
- 4 -  
Le témoin au mariage  
de notre ancêtre  
- 5 à 9 -  
Nos racines tirées de l'oubli  
- 10 à 12 -  
Commentaires de  
M. Michel Langlois  
- 13 et 14 -  
Yves Kirouac à l'honneur  
- 15 -  
Annonce des fêtes de  
Warwick 14 et 15 août 1999  
- 16 et 17 -  
En provenance du secrétariat  
- 18 et 19 -  
Hommage à M. Pierre Kirouac  
- 20 à 23 -  
La 132 mène à Kérouac  
- 24 -  
Sur la route  
- 25 à 27 -  
Bref résumé sur la saga  
Kérouac vs Sampas  
- 28 et 29 -  
Des nouvelles d'André Kirouac  
de Ste-Croix  
- 30 -  
Représentants régionaux  
- 31 -

## LE TRÉSOR DES KIROUAC

Mars 1999 No: 55

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison de l'Association des familles Kirouac est distribué à tous ses membres.

### Collaboration

Jacques Kirouac  
François Kirouac  
Clément Kirouac

### Dactylographie

François Kirouac  
Clément Kirouac  
Véronique Bergeron

### Graphistes

Jean-François Landry  
Raymond Bergeron

### Traduction

Patricia Murphy-Kelley

### Conception

Marie Kirouac  
1135, Gustave-Langelier  
Cap-Rouge, Québec  
G1Y 2J6



## **BLOC-NOTES DU PRÉSIDENT**

**REMERCIEMENTS :** Je voudrais adresser des remerciements tout à fait particuliers à **Marie Kirouac** pour les numéros de décembre 1997, (le 50<sup>e</sup>) et pour celui de décembre 1998, ( 20<sup>e</sup> anniversaire du « Trésor des Kirouac »). Nous avons tous raison d'être fiers pour cette revue d'une très grande qualité. J'ajouterais également ma reconnaissance à **Madame Patricia Murphy-Kelly de Madawaska, Maine**, qui assure gracieusement la traduction anglaise de nos textes.

**BONNE NOUVELLE :** Je suis heureux de vous annoncer que l'opération « **renouveau** » des cartes de membres au dernier trimestre a remporté un franc succès. En tout début de 1999, nous avons presque atteint notre objectif de 180 membres ! Bravo et Merci !

**REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX :** Je porte à votre attention le fait que deux de nos sept régions sont sans représentants. Il s'agit des **Etats-Unis et de la région de Mauricie-Bois-Francs**. Je lance donc un appel pressant à ces deux régions pour qu'elles soient représentées à l'Association.

**RECHERCHES SUR NOTRE ANCETRE :** Vous avez sans doute remarqué qu'un nouvel élan a été donné avec succès aux recherches effectuées au Québec depuis deux ans. Les choses devraient se poursuivre en 1999.

**SITE INTERNET :** Je voudrais rappeler à tous que nous avons un site Internet depuis le 30 juin dernier. Depuis cette date, environ 1000 internautes l'ont visité. Je vous en redonne le numéro :  
[http :www.genealogie.org/famille/kirouac/](http://www.genealogie.org/famille/kirouac/)

**RASSEMBLEMENT DES KIROUAC 1999 :**  
Cette année, c'est la belle région Mauricie-Bois-Francs qui vous accueillera à **Warwick** les **14 et 15 août**. Passons le mot.

BON PRINTEMPS À VOUS TOUS !

## **NOTES FROM THE PRESIDENT**

**THANK YOU :** I would like to extend my thanks particularly to **Marie Kirouac** for the December 1997 (the 50<sup>th</sup>) and the December 1998 (20<sup>th</sup> anniversary) issues of the "Trésor des Kirouac." We have every reason to be proud of these publications as they are of very fine quality. I also wish to thank **Patricia Murphy-Kelly from Madawaska, Maine**, who graciously provides the English translation of our texts.

**GOOD NEWS :** I am happy to announce that the « **Operation Renewal** » for membership during this last term has been tremendously successful. At the beginning of 1999, we had nearly reached our goal of 180 members. Bravo and thank you!

**REGIONAL REPRESENTATIVES :** I wish to bring your attention to the fact that two of our seven regions are without representatives. These regions are the **United State and the region of Mauricie-Bois-Francs**. Therefore, I launch an urgent appeal to these two regions so that they will be represented within the Association.

**RESEARCHES ON OUR ANCESTOR :** Without doubt, you have noticed the successfulness of our researches in Quebec during these last two years. This progress should continue as well in 1999.

**INTERNET SITE :** A reminder to everyone that we have an Internet Web Page since last June 30. Since this date, approximately 1,000 have visited our site:  
[http :www.genealogie.org/famille/kirouac/](http://www.genealogie.org/famille/kirouac/)

**1999 KIROUAC REUNION :** This year, **Warwick**, in the beautiful region of Mauricie-Bois-Francs, will be the host for our reunion to be held **August 14 and 15**. Do pass the word.

BEST WISHES FOR A SPLENDID SPRING TO EVERYONE !

*Clément Kirouac*

ACTE DE MARIAGE DU 25 NOVEMBRE 1736  
DE NICOLAS JEAN OLIDE DE KERVERZO

Au Jourduy Dimanche vingt-cinquièmes jour du mois de novembre mil sept cents trente six à près Lapublication dun banc de mariage et la dispense de deux autres banc de mr. Legrand viquaire, au prônes de La grande messe paroissiale entre le Sieur Nicolas Jan olide de Kerverzo fils de François Jean olide de Kerverzo et de marie janne Elizabeth des Longs grès de la paroisse de notre damme Evesché de St. Brieuç, dune par et marie francoisse lizot veuve de gabriel bouchard fille de funt guillaume Lisot et d'anne pelletier ses pere et mere d'autre part. Je soussigné pretre missionnaire de La paroisse de Ste. anne sertifie a' voir reçu leurs mutuels consentement de mariage Leurs avoir donné la benediction nuptialle a'vec Les seremonie à ecoutumée de notre mere La sainte Eglise empresence des Sieurs Sébastien aubry et pierre des chesnes, et pierre boucher dit St. pierre, et charle main ville et plusieurs autres tesmoins a' sistant dont un a signé et Les autres nous ayant déclarés ne scavoir signer.

(Signé) Sebastien aubry

N : Jean olide De Kerverzo

(Signé) Gastonguay pre

K / L

M  
Nicolas Jean Olide  
De Kerverzo  
Apt & Notaire

M  
Marie Francoisse  
Lizot

Au Jourduy Dimanche vingt-cinquièmes jour du mois de novembre mil sept cents trente six à près Lapublication dun banc de mariage et la dispense de deux autres banc de m<sup>r</sup>. Legrand viquaire, au prônes de la grande messe paroissiale entre le sieur nicolas jan olide de Kerverzo fils de François Jean olide de Kerverzo et de marie janne Elizabeth des Longs grès de la paroisse de notre damme Evesché de St. Brieuç, dune par et marie francoisse lizot veuve de gabriel bouchard fille de funt guillaume Lisot et d'anne pelletier ses pere et mere d'autre part. Je soussigné pretre missionnaire de La paroisse de Ste. anne sertifie a' voir reçu leurs mutuels consentement de mariage Leurs avoir donné la benediction nuptialle a'vec Les seremonie à ecoutumée de notre mere La sainte Eglise empresence des Sieurs Sébastien aubry et pierre des chesnes, et pierre boucher dit St. pierre, et charle main ville et plusieurs autres tesmoins a' sistant dont un a signé et Les autres nous ayant déclarés ne scavoir signer.

(Signé) Sebastien aubry

N. Jean olide De Kerverzo  
(Signé)

Gastonguay pre

# Le « Témoin » au mariage de notre Ancêtre

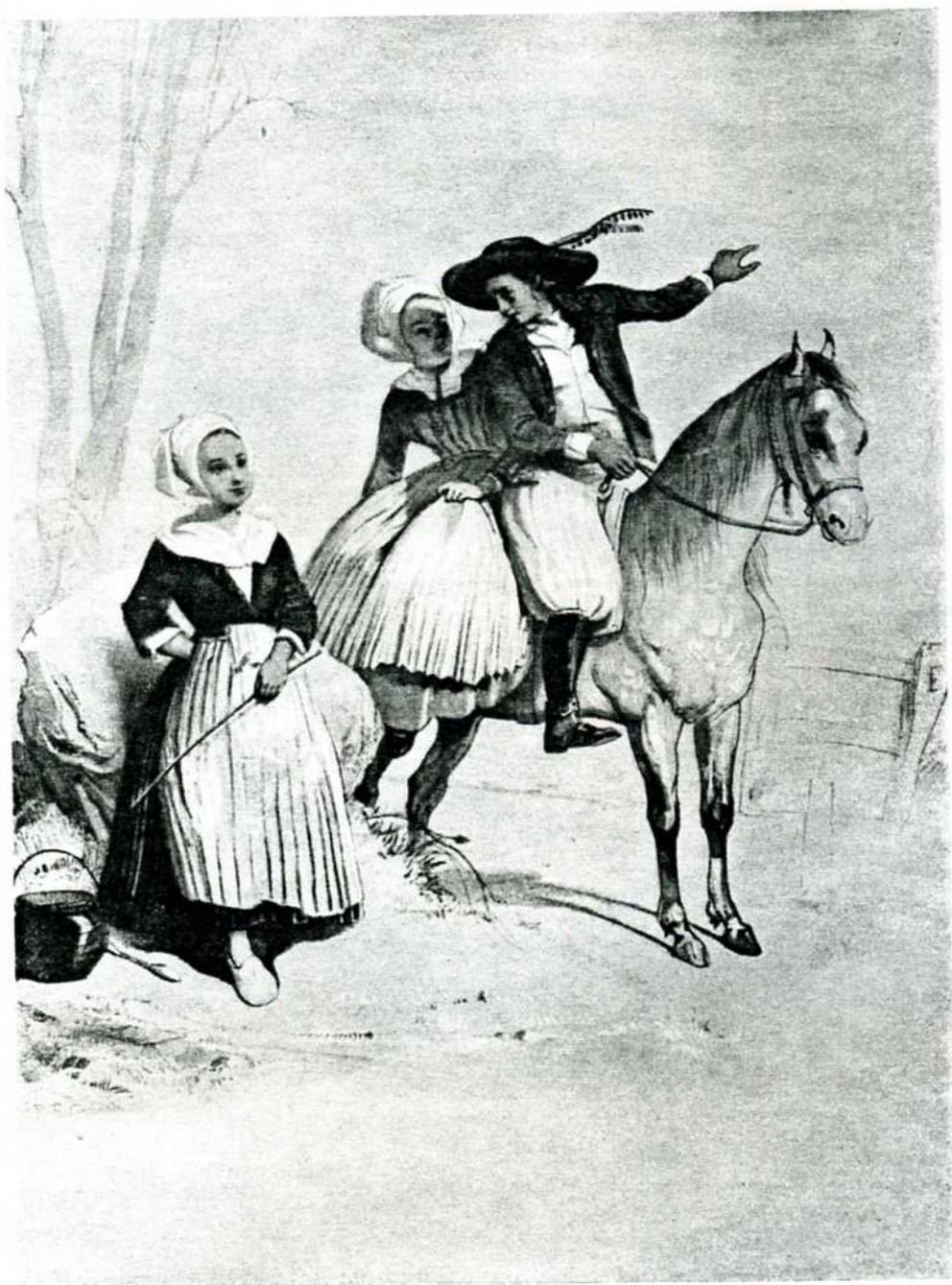
## LES PROCHES DE MAURICE-LOUIS À SON MARIAGE

Nous savons par l'Acte de Mariage de notre Ancêtre daté du 22 octobre 1732, que **Nicolas-Jean OLIDE de KERVERZO**, désigné depuis le début comme « compatriote » de notre Ancêtre, Mauricelouis Le Bris de KERVOACH, avait été témoin au mariage de ce dernier. *Dans certains milieux, on a prétendu que ce témoin était retourné par la suite en France, supposition due au fait qu'on n'avait retrouvé aucune trace de lui après la mention de cette présence en 1732. Mais des recherches récentes ont prouvé qu'il n'en est rien et que de nombreuses manifestations professionnelles et sociales attestent bien de la présence de Kerverzo sur la Côte-du-Sud durant au moins les 25 ans qui suivirent.* Comme quoi, en généalogie, rien n'est jamais tout à fait définitif. Un mot ici concernant un autre témoin présent au mariage de notre Ancêtre et qui pourrait avoir eu des liens avec notre de KERVERZO. Il s'agit de Pierre Bouchard dont on dit qu'il n'avait su signer. Ce dernier était le frère de Gabriel Bouchard, époux de Marie-Françoise LIZOT dont le mariage fut célébré à la Rivière-Ouelle le 12 janvier 1707. Devenue veuve de Gabriel Bouchard, **Marie-Françoise LIZOT épousa en secondes noces Nicolas-Jean Olide de KERVERZO le 25 novembre 1736 à Ste-Anne-de-la-Pocatière (quatre ans après le mariage de notre Ancêtre).** Dans l'Acte de Mariage ci-joint, l'inscription à la marge nous fournit un renseignement capital sur notre de Kerverzo car on le dit « **Arpenteur et Notaire** ». Cette mention n'est pas un petit détail dans le cas d'une personne qu'on prétendait introuvable. **De Kerverzo est dit également originaire de la paroisse Notre-Dame, Évêché de Saint-Brieuc** et, sur cette question, d'autres recherches sont en cours et feront l'objet d'un article ultérieur. Finalement, on s'étonnera peut-être de la qualité de l'écriture de cet acte de mariage et de sa grande ressemblance avec les diverses signatures. Il faut savoir qu'une partie des actes paroissiaux de la Pocatière, datant de cette époque, avaient été recopiés par une autre main.

Avant de poursuivre avec la présence de Kerverzo sur la Côte-du-Sud, je voudrais dire un mot **d'un autre témoin dans la vie de la vie de famille de Maurice-Louis et de Louise, il s'agit du Père Simon Foucault**, missionnaire Récollet né en France vers 1699 et ordonné prêtre le 18 décembre 1723. Il fut curé de Cap-Saint-Ignace (1723-1741), avec desserte à L'Islet, pour enfin se retirer à Montréal où il décéda le 6 juillet 1744. Il célébra le mariage de notre Ancêtre avec Louise Bernier, baptisa leurs enfants (à noter le prénom de Simon) et enfin, *c'est lui qui présida par délégation civile et vu la rareté des notaires à l'époque, à L'Acte d'abandon de la terre dite des « Trois-Ruisseaux » que dut faire Louise Bernier en 1740.*

## PRÉSENCE DE N.J. DE KERVERZO SUR LA CÔTE-DU-SUD

Les actes paroissiaux de la Côte-du-Sud font mention d'au moins six autres présences de N.J. Olide de KERVERZO, soit à des mariages célébrés dans son milieu et aussi à un baptême. En effet, il a signé comme témoin lors des mariages suivants : Jean Bouché et Cécile Michaud à St-Louis de Kamouraska (05-05-1731). Jean-Baptiste Gagnon et Marie-Magdeleine St-Pierre (18-01-1735). *Il a signé comme parrain au baptême d'une enfant dite « inconnue » appelée Josephite, fille de Marie-Anne Bouché et de père inconnu. (26 03 1736).* Finalement, il a signé encore lors de trois autres mariages. Celui de Pierre Guéré dit Dumont et Marie-Joseph Aubert à Kamouraska (25-11-1738); de Joseph Thibault et Clothilde Pelletier (05-11-1742); et de Joseph St-Pierre dit Bourgela et Dorothee St-Pierre (27-11-1752). Dans chacun des cas, la signature d'Olide de KERVERZO est toujours la même.



*Un départ pour la noce en Bretagne.*

## UNE CARRIÈRE NOTARIALE

Tel qu'indiqué plus haut, l'inscription à la marge de son acte de mariage stipule que **de Kerverzo fut « Arpenteur et Notaire »**. Il avait obtenu son certificat de la Commission d'arpentage après avoir étudié avec le Jésuite Bonneau, professeur d'hydrographie (09-05-1748). Comme le laissent supposer les deux Actes de la Prévôté de Québec lors de l'obtention des certificats d'arpentage et de pratique notariale, *ces deux types de professionnels devaient se faire rares à l'époque car il est dit explicitement dans chacun de ces actes : « Étant nécessaire d'augmenter le nombre des arpenteurs et des notaires sur la Côte-du-Sud (...) et étant données les capacités du Sieur de Kerverzo (...) nous lui donnons et octroyons l'office de juré arpenteur »*. (09 05 1748). Et dans le second acte : *« Nous commettons le Sieur de Kerverzo pour exercer l'office de Notaire Royal (23 05 1752).»* Kerverzo obtint donc son droit de pratique d'arpentage quatre ans avant celui de la pratique notariale. Lors des commissions d'enquête sur les informations préalables à la pratique de l'arpentage et du notariat, *les actes de la Prévôté de Québec indiquent que le « Sieur de Kerverzo est un honnête homme, de bonne manière (...) de bonnes vie et mœurs et de Religion catholique, apostolique et Romaine »*. (23 et 26-06-1752). Le registre des notaires indique comme dates extrêmes de pratique : 1748-1755, district judiciaire de Kamouraska et ayant son lieu de dépôt à Québec. **Le Notaire Kerverzo a donc pratiqué durant sept ans et, selon le logiciel Parchemin de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, il a rédigé un total de 365 actes tout au cours de sa carrière.**

## COÏNCIDENCE HISTORIQUE

Je ne voudrais pas terminer cette courte biographie de Nicolas-Jean Olide de KERVERZO, sans dire un mot d'un acte notarial bien particulier passé devant le Notaire de Kerverzo. Cet acte concerne encore une fois la terre dite « des Trois Ruisseaux » que fit Maurice-Louis de Maurice Bondeau dit Verbois, (09 07 1734) dans les limites de Rivière-du-Loup. **Le texte que je cite est emprunté à l'ouvrage de Paul-Henri Hudon « Les premiers habitants de la Seigneurie de Rivière-du-Loup »**. Voici ce qui est dit en parlant de notre Ancêtre :

« Il reçoit avant 1734 une terre de  $\frac{3}{4}$  de lieue de front au lieu dit les « Trois-Ruisseaux », Seigneurie de la Rivière-du-Loup, avec toute la profondeur, comme il paraît par le billet de la concession qu'en a le vendeur. **Le vendeur, Maurice Blondeau, la cède le 8 juillet 1734 à Alexandre de Kérouack (1706-1737) (sic) pour le prix de 450 livres.** Puis, pour des raisons que j'ignore (\*), elle fut revendue le 24 avril 1740 au marchand de la Rivière-Ouelle, Jean-Baptiste Dupéré, pour le même montant de 450 livres. Cette terre prend front à la pointe aux Bouleaux, à suivre au sud-ouest jusqu'à la pointe de Grande-Anse. Ce domaine des Dupéré allait être transmis de Jean-Baptiste à sa fille Marie-Anne Dupéré, puis à son époux Pierre Claverie, futur Seigneur de la Rivière-du-Loup. Notaire Jeanneau 08 07 1734) et (24 04 1740); Notaire Dulaurent (20 12 1743); **Notaire KERVERZO (21 01 1754)**. Cette très vaste propriété qui constitue presque un arrière-fief allait devenir la première mainmise de Pierre Claverie sur l'ensemble de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup. »

C'est donc devant le Notaire Nicolas-Jean Olide de KERVERZO, témoin au mariage de Maurice-Louis Le Bris de KERVOACH que fut passé l'Acte notarial qui fit entrer l'ancienne terre de notre Ancêtre dans la Seigneurie de la Rivière-du-Loup. On dit que cette terre avait été vendue 450 livres, montant équivalent à 2500\$ en valeur d'aujourd'hui. On peut s'imaginer ce que devait représenter cette somme à l'époque.

Voilà un fait intéressant dans l'histoire de notre famille car la terre que notre Ancêtre avait acquise en 1734 est devenue 20 ans plus tard, vu son étendue considérable (trois jours d'arpentage), une portion importante de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup. Paul-Henri Hudon, auteur de ce texte, dit ignorer la raison pour laquelle cette terre fut revendue pour le même prix le 24 avril 1740. Comme on le sait, des recherches récentes nous ont appris la vraie raison

de la vente de cette terre. **Louise Bernier, épouse de notre Ancêtre étant devenue veuve et parce que « son défunt mari ne lui ayant rien laissé pour payer le Seigneur Blondeau, (\*) elle dû faire acte d'abandon de la terre. »** L'acte fut passé par délégation civile devant le Père Simon Foucault, curé de St-Ignace et déposé à Québec le 11 mars 1740. (Cf. Le Trésor des Kirouac, Mars 1998 No 51, pp. 5 à 7).

### **25 ANS DE PRÉSENCE DE N.J. OLIDE DE KERVERZO**

En guise de conclusion, **Nicolas Jean Olide Kerverzo n'a pas été le grand absent, comme on l'avait cru au début de nos recherches familiales mais, au contraire, il a été bien présent dans la vie de la communauté de la Côte-du-Sud durant au moins 25 ans.** Même si nous ne lui avons pas encore trouvé une descendance, ni la date de son arrivée au pays, ni celle de son décès, il n'en demeure pas moins que de Kerverzo a été le témoin au mariage de notre Ancêtre et qu'il devait être très proche de Maurice-Louis. À cette époque, un témoin jouait un rôle capital : il était là pour témoigner de l'origine et de l'identité du nouveau marié et était choisi parmi ses proches. Concernant la date de son arrivée au pays, elle semblerait être très rapprochée de celle de notre Ancêtre, sinon la même. Sur la base de nos données actuelles, *de Kerverzo serait arrivé vers 1730 et de Kervoach vers 1729.* La carrière notariale de Kerverzo se termine en 1755 et on ne voit plus de trace de lui après cette date. Que penser de cette fin abrupte qui ne laisse aucune trace. *Monsieur Luc Lépine des Archives nationales du Québec m'a déjà dit qu'à l'époque « les notaires étaient si peu nombreux qu'ils mouraient bien souvent à la tâche ».* Rappelons-nous ici la délégation civile du Père Simon Foucault qui présida à l'Acte d'abandon de Louise Bernier et surtout la remarque contenue dans les Actes d'Arpenteur et de Notaire royal mentionnée plus haut à l'effet *« qu'il fallait augmenter le nombre des arpenteurs et des notaires sur la Côte-du-Sud »* à l'époque. Olide de Kerverzo serait-il décédé dans de telles conditions ou serait-il retourné en France pendant la guerre? Voici ce que l'on peut lire dans les registres de la paroisse Sainte-Anne-de-la-Pocatière à propos des actes de sépulture effectués dans la période allant du 12 juillet 1755 au 11 novembre 1759 : **« C'est la guerre et ont été placés dans le cimetière de cette paroisse les corps de ( ... ), tous morts dans le temps que l'ennemi était dans le pays et inhumés pour cela en terre profane. »** En 1759, à la reprise des actes dans les registres, il n'est fait aucune mention de Nicolas-Jean Olide de Kerverzo ni de son épouse Marie-Françoise Lizot. Pour conclure sur de Kerverzo, nous devons constater qu'on ne le voit qu'une seule fois auprès de notre Ancêtre, soit au mariage de ce dernier à Cap-Saint-Ignace. Cependant, sa présence sur la Côte-du-Sud dure au moins 25 ans, ce qui est beaucoup pour quelqu'un qu'on croyait reparti en France, suite au mariage de Maurice-Louis Le Bris de KERVOACH.

Mes remerciements à M. l'Abbé Gérard Lévesque, à Pierre et à François Kirouac pour leur collaboration. **RECHERCHES** aux Archives nationales du Québec, du 14 octobre 1997 à novembre 1998. **Clément KIROUAC**

### *Witness to the marriage of our Ancestor*

*On October 22, 1732, our Ancestor Maurice-Louis Le Bris de Kervoach weds Louise Bernier at Cap-St-Ignace (Quebec), and the principal witness is his fellow countryman Nicolas-Jean Olide de Kerverzo, originally from the parish of St-Brieuc in Brittany. At the start of our research, seeing no traces of Kerverzo after the event, some thought that perhaps he may have returned to Brittany, however, this was not the case. The attached marriage certificate is proof of his presence in the country considering that four years after the wedding of our Ancestor, De Kerverzo weds Marie-Françoise Lizot, widow of the late Gabriel Bouchard on November 25, 1736, at Ste-*

*Anne-de-la-Pocatière (Quebec). Pursuing our research, it came to light that our man did in fact settle in Quebec. In fact, he witnesses five other marriages and also becomes the sponsor for a child born out of wedlock.*

*As is indicated in the margin of his marriage entry, he was a surveyor and a notary. Lacking professionalism in these careers, he undertook studies that permitted him to practice these occupations from 1748 to 1755. The registers of the **Chambre des Notaire of the province of Quebec, indicate that De Kerverzo practiced the profession of notary on the South Shore for a period of seven years, a period in which he conducted 365 notarized acts.** A last interesting detail regarding De Kerverzo is that he engaged in the sale of the land of the "Trois-ruisseaux" which was part of the *Seigneurie de la Rivière-du-Loup*, purchased by our Ancestor in 1734, and which his widow Louise Bernier was forced to abandon in 1740 due to the lack of capital.*

*His career ends in 1755 and the parish registers do not shed any information on De Kerverzo or on his spouse Marie-Françoise Lizot. However, these same registers indicate that **"Between 1755 and 1759, it is wartime and the enemy was upon us, and the remains of the deceased were placed in the cemetery of this parish and for this reason, buried in unholy ground."** Did De Kerverzo pass away during this period or did he return to France? We affirm that he was present in Quebec for a period of at least 25 years.*

Researches : **Clément Kirouac**, (October 1997 to November 1998).



## NOMINATIONS

— Le Point sur les matériels — Novembre/Décembre 1998 —

### NOUVEL ADJUDANT-CHEF DU GROUPE DES MATÉRIELS

**L**e 29 août 98, le SMA(Mat) a annoncé la nomination de l'adjud J.A. Beaudet à titre du nouvel adjud du Groupe des matériels. L'adjud Beaudet a amorcé sa carrière en 1963 comme apprenti-soldat au sein du Corps royal canadien des magasins militaires à Longue Pointe (Montréal). Après avoir réussi le cours d'Inspecteur des munitions, il a été muté à l'École du Corps blindé royal canadien, à Borden. L'adjud Beaudet a par la suite assumé des postes de responsabilité croissante dans le cadre des armes de combat à Meaford, Lahr, Shilo, Valcartier, QGCFM St-Hubert et CMFC Angus. Jusqu'à tout récemment, il travaillait pour le compte de la Direction de la gestion du programme de munitions (DPMG) au QGDN.

L'adjud du Groupe conseille le SMA(Mat) au regard des conditions de service pour les MR dans le Groupe. ■

J.A. Beaudet est le fils de Mme Marguerite Kirouac (01152) membre du conseil d'administration de Warwick.



## Nos racines tirées de l'oubli

"Le dictionnaire biographique des ancêtres québécois" couronne 40 ans de recherche dans le domaine de l'histoire et de la généalogie.

Par Pierre Champagne

*Un travail de bénédictin. Un travail unique au monde. L'oeuvre d'une vie entière. L'histoire de chaque homme et de chaque femme qui sont à l'origine d'un peuple; le peuple québécois. Aucune autre nation, sur la terre entière, peut de la sorte, scientifiquement, prouver ses origines.*

Michel Langlois, de Sillery, lancera, le 15 avril, au Moulin des Jésuites de Charlesbourg, le premier tome de son "Dictionnaire biographique des ancêtres québécois." Un volume de 525 pages comprenant 900 biographies. Celles de tous les noms de familles débutant par les lettres A, B, et C. Aucune illustration. Que de l'écriture en petits caractères. [...]

Le deuxième tome, qui paraîtra en 1999, contiendra les biographies des ancêtres dont le patronyme commence par les lettres D à I. Le troisième, celui contenant les patronymes allant des lettres J à M, paraîtra en l'an 2000 et le dernier sera finalement lancé en l'an 2001. Chacun de ces ouvrages de plus de 500 pages contiendra plus ou moins 900 biographies... et signatures. Parce qu'autant que faire ce peut, M. Langlois a aussi ajouté la signature originale de chaque individu qui, de 1608 à 1700, a été un des fondateurs de la nation québécoise. "Du moins tous ceux qui savaient écrire" précise M. Langlois qui, pour y arriver, a dû consulter 60 000 contrats de notaire et 20 000 documents de justice datant du XVIIe siècle (1608 - 1700).

### Biographies inédites

En tout et pour tout, "Le Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608 - 1700)" contiendra 3535 biographies inédites à partir de celle de Adrien Abancourt dit La Caille, mort en 1635 en allant chasser les oies sauvages au large de Montamgny. "C'est la raison pour laquelle on trouve encore, dans la région, une "Pointe à la Caille" affirme l'historien. Pour s'encourager comme il dit, M. Langlois a déjà écrit la dernière de toutes ses biographies, celle de Françoise Zachée qui paraîtra dans la dernière page du dernier tome, en 2001. "Plusieurs des descendants de cette famille sont connus sous le nom de Jaché," précise l'auteur. Les sources sont mentionnées à la fin de chacune de ces biographies.

### **Des faits**

"Cet ouvrage présente les faits, tels qu'ils se sont passés, sans rien embellir ni dissimuler. Les bourgeois, les marchands, les gens de métier, les coureurs des bois, les agriculteurs, les honnêtes mères de famille, les héroïnes y côtoient les coureurs de jupons, les voleurs, les meurtriers et les femmes aux moeurs légères. Nous faisons partie d'une société normale, vigoureuse et en bonne santé. Tel est le contenu de cet ouvrage que chacun consultera avec profit."

### **Érudit et autodidacte**

M. Langlois est un érudit et un autodidacte. ses spécialités, la généalogie, la paléographie et l'héraldisme sont des sciences à peu près inconnues dans les universités, et dans les collèges.

La paléographie, c'est la connaissance de l'écriture ancienne. M. Langlois est un des seuls paléographes de la province. Il peut lire aussi facilement une lettre écrite à la main, en vieux français, en 1534, qu'un article dans le journal. C'est une science qu'il a développée avec l'expérience et qui lui a été fort utile dans la rédaction de son dictionnaire encyclopédique.

M. Langlois est aussi héraldiste. L'héraldisme, qui ne s'enseigne pas non plus à l'université, est la science du blasonneur. M. Langlois réalise des armoiries. Il en a vendu une cinquantaine pour différentes familles souches, associations ou compagnies. "Je n'en fais plus. Je n'ai plus le temps. Je dois me consacrer à l'achèvement de mon dictionnaire et ça prend tout mon temps."

Mais surtout, M. Langlois est un généalogiste. Un spécialiste en généalogie. Il a travaillé pendant 20 ans aux Archives nationales du Québec. Lorsqu'il a pris sa retraite, l'an dernier, à l'âge de 58 ans, il était le responsable de la généalogie pour les neuf centres des Archives nationales du Québec dans la province.

### **L'histoire du projet**

"On m'avait engagé, en 1976, pour prendre la relève du père Archange Godbout, un franciscain, fondateur de la Société de généalogie de Montréal, qui avait commencé des travaux pour ce fameux dictionnaire généalogique du peuple québécois. Le père Godbout est décédé en 1960, au tout début de ses recherches. Il n'en était qu'à la lettre B. À Breault je crois. Ses travaux avaient été laissés en plan pendant 16 ans. Une fois que j'ai été engagé, on m'a confié toutes sortes de dossiers, sauf celui pour lequel on m'avait désigné. Ce n'est qu'il y a cinq ans que, voyant la retraite approcher, j'ai demandé

à mes patrons de finalement me confier le mandat pour lequel on avait eu recours à mes services; le dictionnaire généalogique."

### **À compte d'auteur**

C'est donc grâce à la Direction des Archives nationales du Québec que M. Langlois a été en mesure de compléter ses recherches. C'est la raison pour laquelle cette oeuvre colossale est présentée "en collaboration avec les Archives nationales du Québec". Du moins en ce qui concerne les deux premiers tomes. Par contre, ni les Archives nationales ni l'éditeur officiel du Québec n'ont soutenu l'auteur lorsque celui-ci a manifesté l'intention de publier "son" dictionnaire. C'est donc à compte d'auteur que ce retraité du gouvernement a décidé de faire imprimer son dictionnaire. C'est lui qui paye et c'est lui qui vend. Le gouvernement n'a pas été le seul à ne pas croire à la rentabilité de son projet. Aucun des éditeurs consultés par M. Langlois n'a voulu s'embarquer dans cette galère.

Une première impression de ces volumes a été réalisée chez Copie Express, une compagnie d'impression sise dans la Pyramide de Sainte-Foy. "J'en ferai imprimer d'autres si la demande l'exige." Mais on peut cependant affirmer, avant même le lancement, que M. Langlois devra en faire imprimer d'autres. Sans aucune réclame commerciale, en s'adressant uniquement aux bibliothèques municipales et aux associations de familles-souches, M. Langlois est déjà assuré d'une prévente qui équivaut à 50% du tirage total. "Et, curieusement, je n'ai pas eu de réponse ni de la bibliothèque de Québec, ni de celle de Montréal."

M.Langlois est le fondateur de la Fédération québécoise des familles-souches, président-fondateur de l'Association des Langlois d'Amérique et président de "La Maison des ancêtres", une compagnie qu'il crée en 1989 pour aider les Québécois à retrouver leurs ancêtres en France. [...]

Pour se procurer son livre, il faut envoyer un chèque de 70\$ à La Maison des ancêtres, C.P. 6700, Sillery, Québec, G1T 2W2. [...]



Pour faire suite à la publication des dernières découvertes de François dans la revue de décembre, Jacques Kirouac, président fondateur de l'Association des familles Kirouac et collaborateur régulier à la revue, a demandé à M. Michel Langlois s'il voulait bien nous donner son avis à propos du contrat d'engagement de Claude Chamberlant et de sa signification. À notre agréable surprise, M. Langlois nous a aussi donné son avis sur l'article de François et la lettre de l'Ancêtre au gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Beauharnois. Voici donc ce qu'il pense de la recherche qui est effectuée sur notre Ancêtre.

J'ai lu avec plaisir et intérêt les réflexions de monsieur François Kirouac concernant votre ancêtre. Comme vous me le demandiez, voici quelques précisions que je veux apporter à ce sujet. La lecture de ce texte vient renforcer une opinion que j'ai au sujet de votre ancêtre et dont je vous fais part à la fin de mon texte.

Je suis d'accord avec François Kirouac sur le fait que votre ancêtre était un homme instruit. Sa lettre le démontre bien. Son écriture soignée, il écrivait au gouverneur, démontre à l'évidence qu'il avait une certaine culture. La ponctuation de son texte, quelques virgules et même un point-virgule, tout comme son écriture facile à lire et écrite d'une main assurée (voir l'ornementation de la première lettre), confirme qu'il avait fait de bonnes études.

Le document par lequel le seigneur de Vincelotte adresse une requête contre lui en spécifiant qu'il est « engagé de la veuve Rodrigue » dit bien ce qu'il dit et est trop précis pour qu'on puisse mettre en doute le fait que votre ancêtre a travaillé sur une ferme. Je crois qu'il est inutile de vouloir remettre cela en question.

La lettre permet de préciser que votre ancêtre était au pays en 1729 et peut-être même auparavant.

Le terme « pilloter », dans le contexte où il l'emploie veut bien dire guider. On le constate en relisant ce bout de phrase : « j'eus l'honneur d'emmener et pilotter Monsieur Duburon et Monsieur de St-Simon de Rimouski avec les déserteurs ». Le terme emmener dit bien ce qu'il veut dire et le mot pilotter qui s'ajoute vient préciser le texte pour dire guider. Inutile alors de parler d'une possibilité qu'il ait été pilote de navire.

Par ailleurs, à mon avis, il ne faut pas chercher le nommé Joseph Martin en Acadie. C'est bien du Joseph Martin « vivant à la Rivière Saint-Jean », seigneurie de La Pocatière qu'il s'agit. En effet, si on avait voulu parler de la Rivière Saint-Jean en Acadie, comme c'est l'habitude dans les textes de cette époque, le notaire l'aurait précisé.

Votre ancêtre est qualifié de voyageur. Ce terme s'appliquait ordinairement et couramment aux coureurs des bois. L'expression « pour aller dans les pays d'en bas selon sa destinée » peut se lire : « pour aller dans le bas du fleuve sans destination précise ». À mon avis, l'imprécision ici est voulue et j'élaborerai plus loin à ce sujet.

Les expressions, engagé et volontaire, sont des termes très précis à l'époque. Le mot **engagé** désigne un homme qui est venu au pays après avoir signé un contrat d'engagement. Cet individu n'a pas de quoi payer son passage de France en Nouvelle-France. Il y vient sous contrat. Le mot **volontaire** désigne : 1) un individu qui est venu au pays en payant son passage, dès son arrivée, il est libre de travailler ou il veut et pour qui il veut ; 2) un individu engagé qui a terminé ses années d'engagement et qui demeure volontairement au pays. Il est alors libre de travailler pour qui il veut. Dans le cas de votre ancêtre, je crois qu'il est venu comme « volontaire », je préciserai ma pensée plus loin à ce sujet, et s'est engagé

par la suite à la veuve Rodrigue pour avoir un emploi. Quant à l'hypothèse que votre ancêtre avait quelque chose à cacher de son passé, je crois qu'il ne faut pas l'abandonner trop vite, comme je le préciserai à l'instant par une intuition qui me trotte dans la tête depuis que je m'intéresse à votre ancêtre.

Quoique je n'ai pas eu la chance d'étudier à fond le dossier qui le concerne, en raison du mystère qui l'entoure, depuis longtemps j'ai l'impression que votre ancêtre n'est pas venu de son plein gré en Nouvelle-France. Il y a eu coupure avec sa famille. Votre ancêtre a le parfait profil du fils de famille qui a été forcé par les siens de s'exiler en Nouvelle-France. Il faut savoir qu'il arrive au pays dans la période où en France il était très fréquent de voir des gens de la noblesse ou de la bourgeoisie envoyer de force en exil un fils récalcitrant. Ce qui me fait croire cela, c'est le fait qu'il était instruit. Les fils de famille étaient envoyés par leurs parents faire des études à Paris. Les parents payaient leur loyer et leur frais d'études. Si au bout de quelques années, le fils en question ne répondait pas aux attentes de ses parents et gaspillait et son temps et leur argent, les parents le faisaient incarcérer et envoyer à La Rochelle pour être expédié en Amérique. Les parents payaient le passage. Le jeune homme en question arrivait au pays sans un sou. Il n'avait pas d'autre choix que de s'engager pour quelqu'un. Il se faisait concéder une terre loin des grands centres parce que c'était pour lui la seule façon de s'établir tout en faisant oublier les raisons de sa venue en Nouvelle-France. Il repartait à zéro.

Si votre ancêtre est arrivé au pays de cette façon, ça explique pourquoi malgré le fait qu'il était instruit et issu d'une famille noble ou bourgeoise, il a été contraint d'aller vivre loin de Québec sur la rive sud. Il a dû se débrouiller pour vivre. Il s'est engagé pour apprendre les rudiments nécessaires pour cultiver une terre. Il s'est adonné à la traite des fourrures pour gagner rapidement des sous. Il n'avait pas suffisamment d'argent pour s'acheter un congé

de traite et par conséquent pouvait pas prendre le risque d'y aller sans autorisation. Toutefois, il pouvait payer quelqu'un pour le faire à sa place. C'est ce qui explique le contrat et son imprécision, « dans les pays d'en bas selon sa destinée ». Votre ancêtre ne se cache pas, n'est pas à couteaux tirés avec les autorités du pays, mais il ne cherche pas non plus les occasions d'attirer l'attention sur son passé. De plus, il ne porte pas le nom de Le Brice, cette famille qui l'a exilée. En France, la famille a fait disparaître les documents qui pourraient rappeler son existence.

Je n'aime pas les hypothèses en généalogie, car souvent un seul document suffit à les démolir. Toutefois, je crois, que celle que je viens de formuler en vaut bien d'autres. Je pense que la piste du fils de famille envoyé en exil serait à suivre en commençant par des recherches dans les documents de la Sorbone ou autres institutions du genre à Paris. Peut-être que je me fourvoie, mais quelque chose me dit qu'il y aurait des recherches à faire de ce côté.

Voilà les réflexions et précisions, qui me sont venues à la lecture du texte que vous m'avez remis. J'espère que le tout pourra vous être utile.

Michel Langlois

### Saviez-vous que

À l'époque d'Anne de Bretagne (1477-1514) on interdisait aux gens de manger du beurre durant le carême? Celle-ci étant très friande de mets à base de beurre, le pape a dû, à un certain moment, l'absoudre de son péché de gourmandise.

# La Chambre de commerce de Mont-Tremblant a présenté son gala de la décennie



**Yves Kirouac de Yves Sport (accueil et service) a reçu sa plaque des mains de Pierre Perron, gagnant de l'an dernier et de Patrice Forget d'Amyot et Gélinas, commanditaire et membre du jury.**

PAR ÉRIC BUSQUE

Le gala excellence de la chambre de commerce de Mont-Tremblant fêtait ses 10 ans et les dirigeants de l'organisme ont profité de l'occasion pour présenter son gala par excellence de la décennie.

Les 300 convives ont participé à un événement historique et féérique. En plus de couronner les entreprises par excellence de l'année, la chambre a honoré la personnalité et l'entreprise de la décennie.

Le spectacle éblouissant du sculpteur sur glace, Laurent Godon, la musique enlevante du trio Hat Trick et l'animation sans faille de Peter Duncan ont ajouté une touche magique à la soirée.

Les vedettes de la décennie ont été choisies par les 300 personnes présentes via un scrutin. Roger McCarthy a mérité le titre de personnalité de la décennie tandis que Tremblant recevait la palme de l'entreprise de la décennie.

#### Les lauréats

Pour la dernière année, les entreprises gagnants ont été Créations Kandahar (publicité et marketing), la Boutique Louise Charette (démarrage d'entreprise), l'Auberge la Petite Cachée (investissement et rénovation), le Golf la Bête du Gray Rocks (réalisations et projets majeurs), le SPA-sur-le-Lac du Club Tremblant (nouveau produit-service et innovation) ainsi que Yves Sport (accueil et service à la clientèle PME) et Marriott Residence Inn (accueil et service à la clientèle Villégiature).

Précisons en terminant que Michel Aubin a été sélectionné personnalité de l'année.

Page 10 - L'INFORMATION DU NORD / St-Jovite, vendredi 4 décembre 1998

## YVES KIROUAC À L'HONNEUR !

Comme vous pouvez le lire dans le relevé de presse ci-haut, Yves Kirouac (0809) fait encore parler de lui. Le succès remarquable de sa jeune entreprise « YVES SPORTS » de Mont-Tremblant n'est pas passé inaperçu. Dans l'excellent article d'Alain Bergeron « Qu'est-ce qui fait courir Yves Kirouac d'un bout à l'autre de la Planète? Les défis et les rêves qui font vibrer chaque parcelle de son être », (Revue No : 30, Déc. 1992, pp. 16-17), l'auteur nous laissait bien entrevoir les succès qui attendaient Yves. Six ans plus tard, les faits sont venus confirmer les intuitions de Bergeron. Tout jeune, après avoir parcouru l'Europe, l'Ouest canadien et l'Australie, où il épousa Jane Sylvester, (Revue No : 21, Oct. 1990, p.4), Yves, le skieur et le champion cycliste, lança, il y a quelques années, son entreprise d'articles de sport au Mont-Tremblant. *Le succès ne s'est pas fait attendre à en juger par l'honneur qui lui a été fait en décembre dernier lors du Gala de la Chambre de Commerce de Mont-Tremblant.* Yves est le fils de Renaud Kirouac (0805) et de Denise Pepin de Warwick. De plus, il est le frère de Guy-Renaud (0807), cet autre athlète qui participa au rallye à vélo « Alaska-Terre de Feu » (Revue No : 28, juin 1992, p.4). Yves et Jane sont les heureux parents de quatre belles filles : Lydia-Rose, Annabelle, Elisa-Jane et Audrey.

**YVES et JANE, toutes nos Félicitations !**

## YVES KIROUAC HONOURED !

The Chamber of Commerce of Mont-Tremblant (Québec) has presented its « Gala of the Decade ». During this 10<sup>th</sup> Anniversary event, this important winter and summer sport resort awarded prizes in seven sectors of their activities. *Of the seven awards presented, YVES KIROUAC (YVES SPORTS) earned one for « Welcoming and providing best customer services, small and medium enterprise category ».* Yves Kirouac is the son of Renaud Kirouac and Denise Pepin from Warwick (Québec). Yves is married to Jane Sylvester (a native of Australia), they have four daughters.

**CONGRATULATIONS to both Yves and Jane !**

## Notre Rassemblement 1999

Tel qu'annoncé dans notre revue de décembre 1998, le rassemblement des familles Kirouac en 1999 prend place dans le cadre des fêtes qui souligneront les 125 ans de l'église paroissiale de Warwick dont l'histoire est intimement liée à celle de nos familles.

Vous êtes chaleureusement invité(e)s à nous rejoindre dans notre joli coin du Cœur du Québec les 14 et 15 août 1999 pour vivre cet objectif premier de notre association : mieux faire connaître et développer notre patrimoine familial par une meilleure connaissance des personnes et de leurs œuvres.

Sans délaisser l'histoire de Louis-Grégoire, d'Onésime, d'Agésilas, de Lionel, de Louis, que nous connaissons déjà un peu grâce à L'Album de Raymonde Harvey et à la Généalogie des Familles Kirouac de François Kirouac, nous voulons spécialement mettre en lumière l'apport des arrière-grands-mères et des grands-mères : Marie-Odile, Joséphine, Christine, Marie-Anna, Mathilda, Lorraine, etc.

Ces femmes ont laissé une nombreuse descendance à Warwick. Elles sont à l'origine de familles qui ont façonné le visage de notre patelin et contribué à sa prospérité.

Avec la complicité de quelques descendant(e)s, nous tenterons de faire revivre à votre imagination et à votre souvenir des faits et gestes de ces femmes qui, à leur humble manière, ont écrit de larges pans de l'histoire de Warwick.

Toute personne intéressée peut participer à ces festivités même si elle n'est pas membre. On peut s'inscrire pour une journée ou pour les deux jours.

Pour information et inscription, on peut prendre contact avec

Hélène Kirouac, 25 Méthot, app. 75, Warwick, Qc. Tél : 1-819-358-6256.  
([hkirouac@ivic.qc.ca](mailto:hkirouac@ivic.qc.ca))

## Le comité organisateur :

Président : Renaud Kirouac  
Vice-présidente : Hélène Kirouac  
Secrétaire : Céline Kirouac  
Trésorière : Denise P. Kirouac  
Et les conseiller(ère)s :  
Hélène Kirouac  
Luc Pelletier  
Raymonde Kirouac  
Marguerite K. Beudet  
Gisèle B. Kirouac  
Bruno Kirouac  
Pierre Kirouac.

## Programme

### Samedi le 14 août 1999

- 13h00 Inscriptions à la Salle du Canton de Warwick  
14h00 Visites libres :  
- exposition  
- endroits historiques  
- cimetière  
16h00 Assemblée générale annuelle des membres de l'Association  
18h30 Cocktail  
19h00 Souper à la Salle du Canton  
Hommage à nos ancêtres par Hélène Kirouac  
Soirée récréative : musique, danse et chansons

### Dimanche le 15 août :

- 9h30 Messe à l'église de Warwick  
10h30 Visite de l'église  
11h00 Cocktail à l'Hôtel de Ville de Warwick  
12h00 Brunch à la Salle du Canton  
13h30 Visites libres  
15h00 Mot de la fin

## Renouvellement de l'adhésion

La période habituellement consacrée au renouvellement de votre adhésion à l'Association est maintenant terminée. Comme vous le savez cette période s'échelonne, à chaque année, de septembre à décembre. Cette année, les membres du conseil d'administration vous ont demandé de porter une attention particulière à ce renouvellement et de le faire le plus tôt possible afin de faciliter le travail de tous et d'éviter des coûts supplémentaires à l'Association. Vous avez très bien répondu à cette attente et pour la première fois, depuis longtemps, notre association commence son année financière avec presque tous ses renouvellements effectués. Seules vingt-deux personnes, membres en 1998, n'ont pas encore fait leur renouvellement. Nous avons aussi, en date du 15 février, dépassé le nombre de membres que nous avons l'an passé. Nous sommes maintenant rendus à 174 membres. Voilà donc, comment se répartit, par région, ce nombre de membres :

- |   |    |
|---|----|
| 1. Québec, Beauce :   | 41 |
| 2. Montréal, Outaouais, Abitibi :   | 51 |
| 3. Bas-St-Laurent, Gaspésie,<br>Côte-du-Sud et Provinces<br>Atlantiques : | 10 |
| 4. Estrie, Mauricie et Bois-Francs :                                      | 29 |
| 5. Saguenay et Lac-St-Jean :  | 10 |
| 6. Ontario, Provinces de l'Ouest et<br>Côte du Pacifique :                | 12 |
| 7. United States of America :   | 19 |

Parmi ces 174 membres, il y a 15 personnes qui avaient déjà été membres de l'Association, mais pour une raison ou une autre n'étaient pas membres en 1998. De plus, vous avez offert en cadeau, à l'occasion de Noël, un abonnement à 17 personnes membres de vos familles respectives. Trente personnes parmi vous ont fait leur renouvellement en tant que membre bienfaiteur et on les en remercie

beaucoup pour ce support supplémentaire appréciable.

## Concours sur l'hymne national breton

Madame Françoise Bradley, de Stittsville en Ontario, a bien reçu le magnifique volume sur la Bretagne qu'elle a gagné suite à sa participation à notre concours sur l'hymne national breton. Elle nous a fait parvenir un petit mot pour nous remercier et pour nous dire qu'elle était enchantée de ce volume. À sa demande, nous avons publié l'hymne au complet dans notre numéro de décembre.

## Lettre de l'Ancêtre au gouverneur de Beauharnois

La lettre que notre Ancêtre a écrite au gouverneur Beauharnois fera l'objet d'une nouvelle publication, cette fois-ci dans les pages de la revue de la Société généalogique de l'Est du Québec. Clément a eu l'idée de mettre en relation le naufrage du vaisseau l'Éléphant, en septembre 1729, et le convoi de prisonniers que notre ancêtre a eu à guider durant cette même année. L'Éléphant est ce vaisseau qui amena l'intendant Hocquart en Nouvelle-France de même qu'environ deux cents prisonniers. S'agissait-il d'un convoi formé de ces mêmes prisonniers que l'Ancêtre a eu à guider après le naufrage du bateau ? Afin de trouver des indices qui pourraient étayer cette théorie, la Société généalogique de l'Est du Québec a décidé de publier la lettre de l'Ancêtre à l'intention de ses membres. Ce sera donc un dossier à suivre !

## En été comme en hiver, mon laurier est toujours vert

Vous souvenez-vous de ce vers ? Il s'agit, selon la tradition orale de la famille, du refrain que chantait inlassablement Louise Bernier lors du décès de l'Ancêtre. Afin de trouver les paroles complètes et la musique de cette chanson, j'ai contacté la Société Radio-Canada. Il y a dans la programmation

de la radio de Radio-Canada, une émission consacrée à la chanson française animée par madame Monique Giroux au cours de laquelle, souvent, elle fait appel à tous pour retracer des chansons oubliées. Il s'agit de l'émission intitulée : Les refrains d'abord. Ma demande a été acceptée et est passée en ondes dans la dernière semaine de janvier. Je suis donc en attente des résultats et je vous en ferai part dans notre prochaine revue au mois de juin.

## Notre généalogie familiale

Lors de la dernière assemblée du conseil d'administration, il a été décidé que l'Association se porte acquéreur de la version française du populaire logiciel de généalogie « Brother's Keeper » au coût de 30 dollars.

Comme vous le savez, nous n'avons pas beaucoup exploité la base de données généalogiques que nous avons et qui nous a permis de publier notre généalogie familiale en 1991. Cela était dû au fait que le logiciel de généalogie que nous avons fait développer était resté en plan. La personne en charge du développement de ce programme a dû quitter la région de Québec et il lui était difficile de continuer le projet. Bien que nous puissions consulter les données contenues dans cette base, il nous était impossible d'en ajouter de nouvelles. De plus, l'avènement d'ordinateurs toujours plus puissants a fait en sorte que le logiciel que nous avons est devenu complètement inutilisable parce qu'il n'avait pas été programmé pour travailler dans ces nouveaux environnements plus puissants. L'achat de ce logiciel nous permettra enfin d'exploiter convenablement notre base de données. De plus, puisque ce logiciel est très utilisé et qu'il fait l'objet de mises à jour régulières, nous ne nous retrouverons plus dans une situation où nous serons captifs d'un logiciel désuet.

Mais, il n'y a pas que des avantages au fait de changer de logiciel d'exploitation de

notre base de données. Comme le format des données que nous avions était incompatible avec celui requis par ce nouveau logiciel, je dois refaire la saisie complète des données dans ce nouvel environnement. Par contre, à l'avenir, nous n'aurons plus ce problème. Le nouveau logiciel prévoit un format d'échange des données que l'on peut presque qualifier d'universel maintenant. Il s'agit du format GEDCOM développé par les mormons.

Cette nouvelle saisie des données avance à grand pas et, contrairement à notre ancien logiciel, nous pouvons maintenant ajouter à notre base de données tous les renseignements concernant les conjoints, c'est-à-dire les données sur les dates et lieux de naissance, baptême, décès et inhumation. De plus, un champ est prévu pour inscrire l'occupation ou la profession exercée par l'individu. Un autre champ nous permet d'inscrire s'il y a eu un contrat de mariage de même que le nom du notaire chez qui ce contrat a été rédigé. Le logiciel permet aussi d'inscrire les noms des parrains et des marraines et de tenir compte des séparations, divorces et annulations de mariage.

Alors, si vous avez le goût de m'aider dans la constitution de notre nouvelle base de données généalogiques, n'hésitez pas à ouvrir votre livre de généalogie et à m'envoyer toutes les données manquantes ou à corriger ce que vous pouvez y voir. De plus, je vous encourage à me faire parvenir les nouvelles données que nous ne pouvions pas cumuler auparavant. Ce sont les renseignements soulignés ci-haut.

Merci à l'avance de votre collaboration.

*François Kirouac*



## Hommage à Pierre Kirouac de Boucherville

Dans notre numéro de décembre, en page 40, nous vous avons informé que M. Pierre Kirouac (00832) avait été honoré par le Mouvement Desjardins. Voici donc l'intégral de cet hommage qui a été rendu à l'un des nôtres le 21 novembre dernier. Encore toutes nos plus sincères félicitations à Pierre et à sa famille. C'est un peu comme si nous étions là ... Pierre a déjà été notre représentant de la région de Montréal.



Famille de Pierre Kirouac(00832), Marie-Andrée, Pierre, Isabelle et Geneviève.





M. PIERRE KIROUAC  
CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS  
DES EMPLOYÉS HMR-ICM  
PRIX MÉRITE DES GENS EN MOUVEMENT -  
VOLET COLLABORATEURS

*Au coeur des grands mouvements, il y a toujours de grands individus. Quelques-uns deviennent célèbres, et leurs noms restent gravés dans la mémoire collective. Des milliers d'autres, tout aussi méritants, peuvent passer une vie entière sans recevoir l'accolade du public. Et pourtant, sans leur apport, quelle place occuperaient les premiers dans les livres d'histoire?*

*En rendant hommage à trois chevilles ouvrières du réseau des caisses d'économie, nous honorons tous ceux et toutes celles qui travaillent dans l'ombre à l'avancement de nos caisses. Généreuses, infatigables, ces personnes recrutent et contribuent à former des membres à l'école, à l'usine, au bureau et ailleurs en milieu de travail. Elles se dépensent sans compter, participent aux réunions et peuplent nos conseils d'administration, n'espérant pour récompense qu'une croissance de leur caisse et le mieux-être économique de leurs confrères et consœurs.*

*Heureusement pour lui, Pierre Kirouac, de la Caisse d'économie Desjardins des employés HMR-ICM travaille en milieu hospitalier. Et comme il mange principalement de la caisse d'économie, il a avantage à ne pas trop s'éloigner de l'expertise médicale et de la cafétéria de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.*

*Plus sérieusement, à titre d'administrateur de la Caisse Multico de 1980 à 1991 puis comme vice-président de la Caisse d'économie HMR-ICM de 1991 à aujourd'hui, Monsieur Kirouac a su démontrer une habileté extraordinaire : modeste, loyal, infatigable.*



enthousiaste, diplomate, efficace, rassembleur par excellence, il s'est dévoué tout entier au mouvement coopératif.

Chef du service de la technique audio-visuelle à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Pierre Kirouac a d'abord milité au sein de la Caisse Multico. Celle-ci regroupait principalement des employés de Steinberg et de R.J. Macdonald, mais il a eu l'idée d'ouvrir un comptoir à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Cette semence était tombée en terre fertile et 1991 vit la naissance de la Caisse d'économie des employés FMR.

Monsieur Kirouac, nous dit-on, a recruté personnellement tous les membres fondateurs et s'est assuré que l'ensemble de la collectivité soit représentée : médecins, infirmières, cadres, techniciens et employés généraux. Ceux et celles qui connaissent les différences de mentalité et d'intérêts en milieu hospitalier estiment qu'il s'agit là d'un véritable tour de force !

Ayant donné à sa caisse de solides assises à Maisonneuve-Rosemont, Pierre Kirouac a participé à la seconde étape : celle de la croissance et de l'expansion. À cette fin, il a aussi participé à l'organisation des rencontres entre des représentants de l'Institut de cardiologie de Montréal et la Fédération des caisses d'économie. À l'ICM, en dépit de la concurrence, il a su maintenir et resserrer les liens jusqu'à la création d'un centre de services financiers de la caisse.

Sa réussite a valu à la caisse un nouveau nom — la Caisse d'économie Desjardins des employés FMR-ICM — et une croissance de l'actif — passé de 3 millions de dollars en 1991 à environ 15 millions aujourd'hui. Dès sa quatrième année, la caisse FMR-ICM enregistre des trop perçus.

*Mais rassurez-vous : Pierre Kirouac n'est pas partisan de la croissance pour la croissance. Il croit d'abord au mouvement coopératif. Pour lui, les caisses d'économie doivent rendre service à leurs membres, leur donner une éducation financière et leur apprendre les vertus de l'épargne.*

*À quoi attribuer ces succès? Le dévouement, même exemplaire, ne suffit pas. D'autres ont été aussi dévoués et connu moins de succès. Non, dans le cas de Pierre Kirouac, il faut chercher l'homme derrière le dévouement, et l'ensemble assez particulier de qualités qui font de lui ce qu'il est.*

*Ses proches disent qu'il a cette capacité de communiquer son enthousiasme et son dynamisme à ceux qui l'entourent, et notamment aux autres membres du conseil d'administration de la caisse. Jamais découragé dans l'adversité, il a le sens de la diplomatie et une personnalité aussi forte qu'attachante. Son charisme personnel est remarquable, et ne laisse personne indifférent. Il en résulte un leadership discret et efficace, qu'il exerce dans son milieu de travail et à l'extérieur.*

*Ses interventions sont réfléchies, posées, précises et convaincantes. Le conseil d'administration lui avait confié le comité du budget et lors de ses présentations, il n'y a jamais eu de contestation ou de désaccord. Avis au premier ministre s'il cherche un successeur à son ministre des Finances... Et puis réflexion faite, non. Gardons Pierre Kirouac au sein de notre réseau. Dans sa caisse, et dans l'ensemble de la Fédération, il est devenu un de nos meilleurs ambassadeurs et nous l'en remercions.*

**FÉLICITATIONS MONSIEUR KIROUAC !**

# La 132 mène à Kérouac

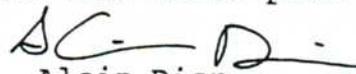
« Car la plus grande clé du  
courage est la honte »

Jack Kerouac

« Heureux ceux qui sont dans  
la tristesse, car Dieu les  
consolera! »

Mathieu 5.4

La mémoire est de tous les rendez-vous, infatigable guide sur le chemin de la sagesse. Mémoire porteuse du secret des âges. Mais également mémoire brodée dans la souffrance de l'homme en quête d'absolu. Et c'est cette fabuleuse et déchirante mémoire que Jack Kerouac (qu'on surnomma dès son jeune âge «memory babe») nous a laissée à travers une oeuvre encore aujourd'hui bien vivante, parfois même vitale pour certains de ses lecteurs. Une vitalité qu'une centaine de personnes sont venus partager lors de l'événement **La 132 mène à Kerouac** tenue à la librairie à **l'index**, les 4 et 5 décembre derniers à Rimouski. Véritable happening où se sont côtoyés pendant près de 48 heures, musiciens, lecteurs, poètes, artistes et curieux, l'événement a permis de constater toute l'influence qu'exerce encore aujourd'hui, chez des gens de tous âges et de tous les milieux, le travail du grand Jack. Tous sont venus mettre en commun leur passion pour l'oeuvre et l'homme, l'écrivain du réel, le poète de l'urgence, le fou de Dieu. Mentionnons également, la présence surprise et fort appréciée de M. Jacques Kirouac, qui est venu spécialement de Québec pour partager avec nous pendant quelques heures, des informations sur Jack, sur Jan sa fille, sur Lowell (ville-muse de Jack), ce qui a permis à tous les participants de mieux apprécier l'homme que fût Jack et son difficile destin. Pour compléter le tout, une équipe de tournage de Télé-Québec a couvert l'événement, diffusant un reportage à l'émission *Cent titres* en janvier dernier. Déjà plusieurs lunes se sont amusées dans le ciel depuis l'événement, mais les images dansent encore fraîches dans ma mémoire et je ne peux m'empêcher de sourire en pensant, que Jack était probablement assis au fond de la salle avec nous, en levant son verre pour nous souhaiter bonne vie. Bel ange vagabond.

  
Alain Dion

pour la gang de l'Index

# Sur la route

Permettez-moi de vous raconter l'histoire de l'affiche que l'on retrouve en page couverture de notre revue. Elle a été réalisée à partir d'une peinture originale signée Jack Kérouac. Cette affiche a été achetée chez un marchand de livres usagés à Portland (Maine), aux États-Unis, par un ami de Madame Patricia Murphy Kelly qui l'a offerte à son patron, un admirateur de Jack. Rappelons que Mme Kelly est notre traductrice officielle et elle est apparentée à nous du côté de sa grand-mère maternelle, Louise Kirouac, fille de André Kirouac (01512) et Claudia Grandmaison. Merci à Mme Kelly de nous permettre de partager ce trésor.

Je veux vous proposer d'observer avec moi ce tableau et d'essayer d'imaginer différentes hypothèses, de vous poser des questions et surtout de tenter de trouver plusieurs pistes de réponses.

Si vous regardez attentivement la photo de cette affiche, vous serez d'abord attiré par l'homme que l'on voit

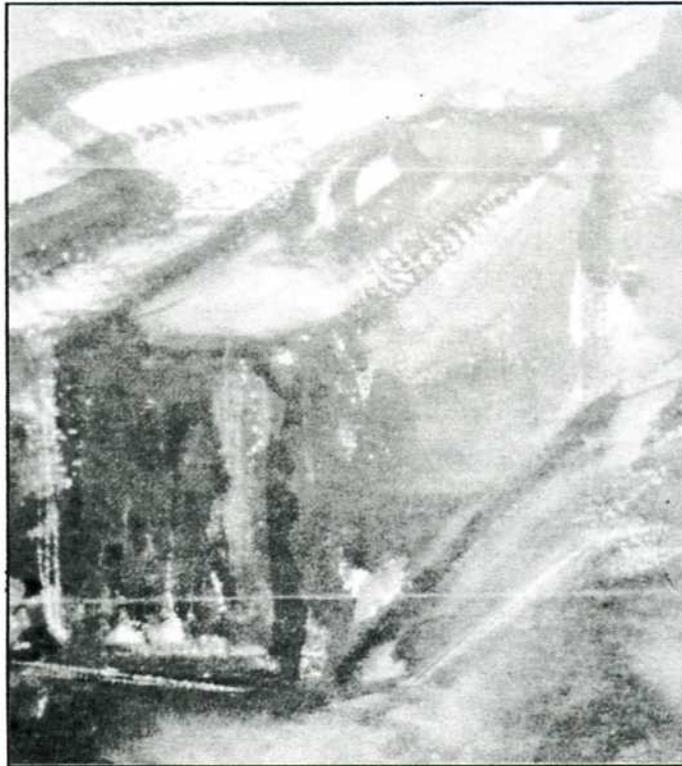


Photo no. 1: la valise

de dos au tout premier plan au centre de l'image et qui semble se demander où aller. Peut-on s'imaginer qu'il s'agit de Jack lui-même ? C'est un peu comme s'il nous invitait à partir avec lui "On the road"...

À sa droite, posée sur le sol, on retrouve une valise. Nous pouvons nous demander que peut bien contenir cette grosse valise ? (voir photo no. 1) Est-elle remplie de vêtements, de livres, de cartes routières, de carnets de notes ou de précieux documents ? Est-ce que Jack y aurait caché une ou deux bonnes bouteilles de vin, une dactylo et les

fameux rouleaux sur lesquels il a rédigé son roman qui l'a rendu célèbre à travers le monde ? Nous pouvons nous poser plein de questions en observant un tableau mais on ne peut jamais être certain des réponses. C'est ce qui rend l'art si passionnant...

Et si nous portions notre regard un peu plus en profondeur dans la toile nous découvrirons à gauche une petite maison (voir photo no. 2) et à droite, une vieille voiture. (voir photo no.3) Pourquoi Jack a-t-il choisi de

représenter ces deux éléments ? Peut-être hésitait-il entre d'un côté la chaleur et le confort que lui offre le foyer et de l'autre côté le goût de l'aventure. Nous pouvons pousser plus loin notre questionnement: est-ce que "mémère" pourrait se retrouver dans cette paisible chaumière ? Ou est-ce qu'une autre femme l'y attend ? Et dans cette petite voiture, est-ce que ses fidèles compagnons de voyage Lucien Carr, William Burroughs, Allen Ginsberg et Neal Cassidy sont là à l'attendre, prêt à partir ?...



Photo no.2: la maison

Vu l'angle dans lequel le personnage central dirige son regard, nous observateurs sommes amenés à penser que l'homme a choisi du fuir, d'aller à l'aventure. Tout comme notre ancêtre qui n'a pas hésité à s'embarquer pour l'Amérique... Et drôle de coïncidence, en langue bretonne le préfixe *Ker* signifie petite maison dans le champ. Jack l'ignorait sûrement mais ne trouvez-vous pas la symbolique un peu forte ?

Cet homme imposant avec ses mains dans les poches arrières de son pantalon nous donne l'impression qu'il réfléchit, qu'il se questionne sur la direction que va prendre sa vie. Le décor dans lequel Jack se présente est sombre et tourmenté, tout comme l'a été sa vie

pendant de nombreuses années. Même la végétation semble souffrir, les deux arbres sont tordus et sans feuille, le ciel est angoissé sauf vis-à-vis la tête du personnage central où l'on remarque

comme un halo lumineux. Quel message Jack voulait-il nous livrer ?

À la lumière de ce que nous connaissons de la vie de Jack, nous pouvons nous demander dans quelle circonstance a-t-il peint ce tableau ? Si l'on se réfère à quelques points de repères

chronologiques sur Jack Kérouac que nous pouvons lire dans un article paru dans "L'Album", Madame Hélène Plourde o.s.u. nous dit qu'en 1942 il fait partie de la marine marchande et de la marine américaine. Jack aurait écrit "On the road" entre 1947 et 1950. C'est donc dire que dans ce tableau que Jack conçoit en 1942, nous y trouvons déjà tous les éléments qui annoncent son oeuvre littéraire. Nous pouvons donc affirmer que cette toile peut être considérée comme une oeuvre prémonitoire.

Comme Jacques Kirouac, notre président fondateur, me le faisait remarquer hier soir, nous pouvons dire que toute l'oeuvre littéraire de Jack se divise en deux parties: d'un côté il nous parle de "mémère" qui représente son filet de

sécurité, son havre, son confort, ses attaches et ses racines (comme la maison dans l'affiche), et de l'autre côté Jack prône l'anticonformisme, la rupture avec les règles et les conventions, la fuite vers l'inconnu, l'aventure (comme l'auto). C'est d'ailleurs ce qui a servi de modèle à toute la jeunesse américaine d'après guerre. Dans son roman "On the road" Jack invite les jeunes à partir de la découverte du monde, à aller vers l'inconnu, à s'ouvrir aux différentes influences que la vie leur propose, à avoir le goût de vivre à 100% et toujours à cent milles à l'heure, rien de moins...

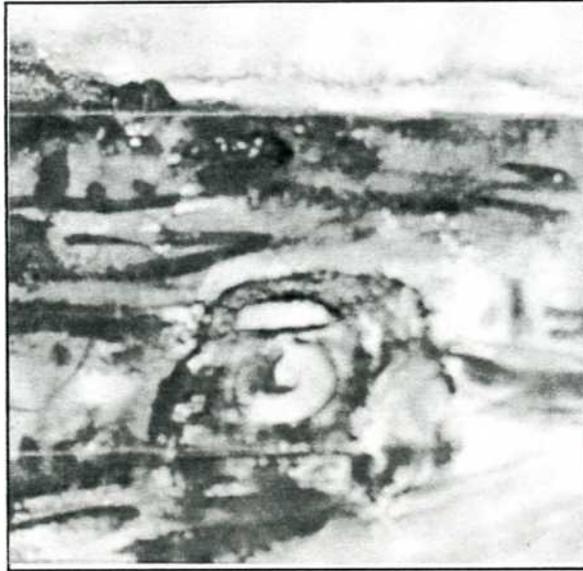


Photo no.3: l'auto

Même si ce tableau, que je sache, n'est pas répertorié, nous sommes convaincu qu'il s'agit là d'une création importante dans la production picturale de Jack.

Lors de votre prochaine visite dans les marchés aux puces si vous découvrirez un petit tableau signé Jack Kérouac n'hésitez surtout pas à l'acheter et si vous ne savez pas à qui l'offrir, vous pourrez toujours penser à notre Association... Savez-vous que son roman "On the road" est classé cinquante cinquième dans la liste des cent meilleurs romans de langue anglaise au XXe siècle ? Ce n'est pas

rien, vous en conviendrez ! De plus, avez-vous réalisé que Jack aurait eu soixante dix sept ans le 12 mars de cette année et que le 21 octobre prochain

cela sera déjà trente ans qu'il est décédé ? Un proverbe chinois dit que tant qu'il y a quelqu'un qui pense à vous, vous restez vivant... En ce qui concerne notre célèbre Jack nous pouvons dire sans risque de se tromper qu'il sera vivant encore bien longtemps...

J'espère que vous avez eu du plaisir à lire toutes ces questions et réponses que je me suis amusé à rédiger au gré de mes inspirations. Je souhaite simplement qu'à travers ces quelques réflexions vous aurez le goût d'en connaître davantage sur la vie et l'oeuvre du grand Jack Kérouac.

C'est maintenant à vous de me faire parvenir vos commentaires et vos impressions.

Au plaisir de vous lire,

Marie Kirouac (00840)  
Responsable de la revue.

## A Brief Summary of the Kerouac Saga vs Sampas

by Jacques Kirouac

1. Jack Kerouac dies October 21, 1969, in St. Petersburg, Florida. His third wife, Stella Sampas, inherits one third of his estate, while his mother Gabrielle Lévesque inherits two thirds.
2. Upon the death of Gabrielle Lévesque in 1973, her two thirds of Jack Kerouac's inheritance are bequeathed to Stella Sampas, who therefore gains control of all of Jack's estate.
3. Stella Sampas dies in 1990. She bequests all of her inheritance to her family and it is her brother John who becomes executor of her testament. Again today, it is he and his brothers and sisters who own and control all of Jack Kerouac's legacy.
4. On January 9, 1994, Jan, only daughter of Jack, makes a testament and names as executor of her estate her ex-husband John Lash, who has been living in Bruxelles, Belgium, for many years.
5. On May 16, 1994, Jan institutes proceedings against the Sampas in St. Petersburg, alleging that the signature on Gabrielle Lévesque's testament is a forgery.
6. On June 28, 1995, Jan adds a codicil to her testament naming Gerald Nicosia of San Francisco as her literary executor.
7. On June 5, 1996, Jan dies at the age of 44 in Albuquerque, New Mexico.
8. In September 1996 following her death, John Lash, in accordance with John Sampas, intends to end Jan's proceedings against the Sampas family, while Gerald Nicosia as Jan's literary executor plans to pursue them as was promised before her death.
9. At the end of September 1996 the Court of St. Petersburg demands the Court of Albuquerque to legally reach a conclusion as to whether John Lash or Gerald Nicosia should control the lawsuit in Florida.
10. On September 1998, a judgment of the appeals Court of Albuquerque favors John Lash against Gerald Nicosia in a split decision of two against one.
11. On October 28, 1998, Gerald Nicosia obtains permission from Supreme Court of justice to appeal the case to the Supreme Court of New-Mexico.
12. The judgment should be rendered in 1999.
13. If Gerald Nicosia's case is again rejected, all will be lost; i.e. the entirety of Jack's estate will definitely remain the property of the Sampas family, which could include the family plot of the Kirouacs in Nashua, NH, where repose the remains of Jack's parents, his grandparents, and also of his brother Gérard and his daughter Jan.
14. If Gerald Nicosia is triumphant, then he will be able to continue pursuing Jan's allegations against the Sampas family in St. Petersburg.
15. If there is a favorable judgment to these proceedings, Jan's estate would receive one third of Jack's inheritance, which is valued at more than \$10 million (U.S. funds). Jack's nephew, Paul Blake, Jr., son of his sister Caroline, would also receive one third. As a result of Jack's third marriage, the Sampas family would inherit the last third of the estate.

**Note:** The expenses incurred by Gerald Nicosia to safeguard the literary heritage of Jack Kerouac and to restore it to the family estate is considerable. Anyone wishing to make a monetary contribution to this defense fund, may do so by addressing it to: Gerald Nicosia, 11 Palm Ave., Corte Madera, CA 94295, USA.

**Translation made by Patricia M. Kelly**

## Bref résumé sur la saga Kerouac vs Sampas

par Jacques Kirouac

1. Jack Kerouac décède le 21 octobre 1969 à Saint-Petersburg, Floride. Sa troisième épouse, Stella Sampas, hérite du tiers de sa succession tandis que Gabrielle Lévesque sa mère, hérite des deux tiers.
2. Au décès de Gabrielle Lévesque en 1973, ses deux tiers de l'héritage de Jack Kerouac vont à Stella Sampas qui contrôle ainsi tout l'héritage de Jack.
3. Stella Sampas décède en 1990. Elle lègue tout son héritage à sa famille et son frère John devient son exécuteur testamentaire. C'est encore lui et ses frères et sœurs qui aujourd'hui possèdent et contrôlent tout l'héritage de Jack Kerouac.
4. Le 9 janvier 1994, Jan, fille unique de Jack, rédige son testament et nomme exécuteur testamentaire, son ex-mari John Lash qui vit à Bruxelles, Belgique depuis de nombreuses années.
5. Le 16 mai 1994, Jan intente une poursuite contre les Sampas à Saint-Petersburg alléguant que la signature de Gabrielle Lévesque sur son testament est un faux.
6. Le 28 juin 1995, Jan dans un codicille à son testament, nomme Gerald Nicosia de San Francisco comme son exécuteur littéraire.
7. Le 5 juin 1996, Jan meurt à 44 ans à Albuquerque, Nouveau-Mexique.
8. Suite à son décès, John Lash, en septembre 1996, de concert avec John Sampas, entend arrêter les procédures intentées par Jan contre la famille Sampas, tandis que Gerald Nicosia entend les poursuivre au nom de Jan comme son exécuteur littéraire et comme il lui avait promis avant son décès.
9. À la fin de septembre 1996, la cour de Saint-Petersburg demande à celle d'Albuquerque de conclure légalement qui doit diriger (to control) la poursuite en Floride, soit John Lash ou Gerald Nicosia.
10. Le 11 septembre 1998, un jugement de la cour d'appel d'Albuquerque est rendu en faveur de John Lash contre Gerald Nicosia, dans un jugement partagé de deux contre un.
11. Le 28 octobre 1998, Gerald Nicosia obtient la permission de la Cour Suprême de justice d'aller en appel à la Cour Suprême du Nouveau-Mexique.
12. Le jugement devrait être rendu en 1999.
13. Si Gerald Nicosia était débouté à nouveau, tout est perdu, I.E. la succession de Jack au complet demeurera définitivement dans les mains de la famille Sampas, ce qui pourrait inclure le lot familial des Kirouac à Nashua, NH, où reposent les parents et grands-parents de Jack, de même que son frère Gérard et sa fille Jan.
14. Si Gerald Nicosia gagnait, il pourra poursuivre les procédures engagées par Jan contre la famille Sampas à Saint-Petersburg.
15. Dans l'hypothèse d'un jugement favorable à la poursuite, la succession de Jan recevrait le tiers de la valeur de la succession de Jack, évaluée à plus de 10 millions de dollars américains. Paul Blake Jr., neveu de Jack, sa mère Caroline étant la sœur de Jack, recevrait l'autre tiers. Les Sampas, famille de la troisième épouse de Jack, conserverait le dernier tiers.

Note : Les frais encourus par Gerald Nicosia pour sauver l'héritage littéraire de Jack Kerouac et le restituer dans le patrimoine familial sont considérables. Les personnes qui veulent contribuer à ce fonds de défense, peuvent le faire en souscrivant un montant au nom de : Gerald Nicosia, 11 Palm Ave. Corte Madera CA 94925 USA

## André Kirouac continue son beau travail de bénévolat

Vous n'avez certainement pas oublié notre ancien président André Kirouac. Même si celui-ci a laissé la présidence de notre association en juillet 1994 après deux ans à la tête de notre association, il n'est pas resté inactif. Ce serait bien mal le connaître. Tout en continuant de travailler pour la compagnie Simmons à Place Sainte-Foy, il est très actif dans sa communauté à Sainte-Croix-de-Lotbinière.

En effet, André a accepté la charge de responsable des travaux de rénovation à l'église de sa paroisse. Ces travaux, qui se sont échelonnés sur une période de trois ans, auront été de l'ordre de 250 000 \$. Nous pouvons le voir sur une des photographies qu'il nous a fait parvenir, posant fièrement à plus de 165 pieds du sol dans le clocher de son église paroissiale avec deux ouvriers affectés aux travaux.

Mais là ne s'arrête pas l'âme généreuse de notre 2<sup>e</sup> président. André est membre des Chevaliers de

Colomb depuis plusieurs années et, à titre de grand Chevalier, il a accepté la présidence du 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Conseil 3178 de Sainte-Croix. Le 17 octobre dernier, alors que les membres du conseil d'administration recevaient les fondateurs de notre association pour célébrer, nous aussi, un anniversaire, le 20<sup>e</sup>, André accueillait plus de 300 personnes aux festivités entourant l'anniversaire de fondation de son conseil des Chevaliers de Colomb. Ces festivités étaient sous la présidence d'honneur de l'ancien chef de l'Union Nationale et député du comté de Lotbinière à l'Assemblée Nationale du Québec : Rodrigue Biron.

La paroisse de Sainte-Croix-de-Lotbinière a aussi fêté son 350<sup>e</sup> anniversaire et pour l'occasion avait invité le populaire chanteur d'origine suisse, Alain Morisod, et son groupe, Sweet people. Nous pouvons voir sur la photo, ici-bas, notre ami André posant avec eux.



# Représentants régionaux de l'association

## Québec, Beauce

Marie Kirouac(00840)  
1135, Gustave Langelier  
Cap-Rouge, QC.  
G1Y 2J6  
(418) 654-1034

## Montréal, Outaouais, Abitibi

Nancie Kirouac (02706)  
20, Des sœurs grises # 412  
Montréal, Qc  
H3C 5M1  
(514) 285-8823

## Bas-St.-Laurent, Côte-du-Sud, Gaspésie et Provinces Atlantiques

Jeannine Kirouac(02271)  
269, rue Principale  
St-Cyrille-de-L'Islet, Qc  
G0R 2W0  
(418) 247-3872

## Mauricie, Bois-Francs, Estrie

Vacant

## Saguenay, Lac-St.-Jean

Claude Kirouack(02450)  
2560, rue Pelletier  
Jonquière, Qc  
G7X 8R1  
(418) 542-3375

## Ontario, Provinces-de-l'Ouest et Côte-du-Pacifique

Georges Kirouac(01663)  
23, Maralbo Ave. E.  
Winnipeg, Man.  
R2M 1R3  
(204) 256-0080

## United States

Vacancy

## Nouveaux membres de l'Association

### Région 2 (Montréal, Outaouais, Abitibi)

Françoise Lacroix, Henryville(novembre 98)  
Yves Kirouac, Mont-Tremblant(novembre 98)  
Jean-François Kirouac, Longueuil(novembre 98)  
Michel Kirouac, Montréal-Nord(février 99)  
David Kirouac, Montréal(février 99)

### Région 4 (Estrie, Mauricie et Bois-Francs)

André Kirouac, Granby(février 99)

## United States

Gerald W. Kirouac, New-Baltimore, Michigan(Décembre 98)

## Au nom de tous les membres de notre association et des membres du conseil d'administration, bienvenue parmi nous.

Avis à tous ceux qui voudraient s'impliquer davantage dans notre association.

Il y a 2 postes de représentant régional qui sont libres présentement. Le premier poste est pour la région de la Mauricie, Bois-Francs et Estrie, et le 2<sup>e</sup> poste serait pour la grande région des États-Unis. Si vous êtes intéressés, communiquez avec le secrétaire de l'association à l'adresse qui apparaît à l'endos de la présente revue. Les membres du conseil d'administration compte sur votre collaboration.

# *Le bris de Kirouac*



Membre de la Fédération des familles  
souches Québécoises inc.

Courrier de deuxième classe permis no: **94676**

Publié par: **L'Association des familles Kirouac inc.**

Édité par: **La Fédération des familles-souches  
Québécoises inc.**

Case Postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

Port de retour garanti.

Tirage: 300 copies.

ISSN 0833-1685

FONDATION: 20 NOVEMBRE 1978.

INCORPORATION: 26 FÉVRIER 1986.

[www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm](http://www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm)

J O Y E U S E S P Â Q U E S

*Responsable du secrétariat et du  
recrutement:*

*François Kirouac  
31, Laurentienne  
St-Étienne de Lauzon  
(Québec)  
G6H 1H8  
(418) 831-4643*

